L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

AVIS D'ÉLECTION.

En conformité de la Proclamation lancée par son Excellence James Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 31 de septembre A D 1865, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par ce présent notifiés qu'une élection sera tenue le LUNDI, sixième jour de novembre 1865, pour Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, Secrétaire d'Etat, Auditeur, Trésorier, Avocat Général et Surintendant d'Education de cet Etat.

Pour Représentants de l'Etat, devant servir dans la Trente-Neuvième Congrès des Etats Unis savoir:

Un Représentant pour le Premier District Congressionnel, comprenant cette portion de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du fleuve Mississippi, les Neuvième, Huitième, Septième, Sixième et Cinquième Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans et cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, qui est comprise entre les rues Ste Louis, des Remparts et du Canal et le lac Pontchartrain.

Un Représentant pour le Deuxième District Congressionnel, composé de cette portion du Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans qui est comprise entre les rues St. Louis, des Remparts et du Canal, et le fleuve Mississippi, les Troisième, Deuxième et Premier Districts Représentatifs de la paroisse d'Orléans, et cette portion du Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée par la loi sous le nom de Dixième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un Représentant pour le Troisième District Congressionnel, qui comprend cette portion du Dixième District Représentatif de la paroisse d'Orléans connue et désignée sous le nom de Onzième Ward de la ville de la Nouvelle Orléans.

Attendu qu'il est de plus ordonné que le jour susdit il sera élu des Sénateurs d'Etat à la Législature de l'Etat de la Louisiane par différents Districts Sénatoriaux, pour remplir la vacance de ceux dont le terme de service est expiré.

Trois Sénateurs pour le District Représentatif composé des Premier et Quatrième Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est pour le reste de remplir la vacance occasionnée par la démission de J. John P. Montamat)

Trois Sénateurs pour le District Sénatorial composé des Deuxième et Trois ème Districts de la ville de la Nouvelle Orléans (l'un desquels est à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de M. John P. Montamat)

Attendu qu'il est en outre ordonné que le jour susdit, savoir: Le sixième jour de Novembre 1865, il sera élu dans tout l'Etat des Représentants pour le terme de deux années, savoir:

Trois Représentants du 1er District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Cinq Représentants du 2me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Sept Représentants du 3me District Représentatif Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 4me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 5me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Deux Représentants du 6me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 7me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Trois Représentants du 8me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Quatre Représentants du 9me District Représentatif, Paroisse d'Orléans.

Huit Représentants du 10me District Représentatif, Deux Représentants pour cette portion de la Paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 8 heures A. M., jusqu'à heures P. M., le jour ci-dessus mentionné savoir: le sixième jour de novembre et huit cent soixante-cinq, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des Commissaires d'Election qui seront nommés par l'autorité.

L'élection sera conduite et les retours en triplicata devront être adressés au soussigné, chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Sheriff, paroisse d'Orléans, Nouvelle Orléans, le 21 d'octobre 1865.

21 oct—au 6 nov. CHARLES SIKNVENT, Sheriff

Fabrique de Glace de la Louisiane.

10 octobre 1865.

A FIN de répondre au désir général de la communauté, ceux qui ont pris intérêt à la Compagnie de glace de la Louisiane actuellement en voie de formation, proposent que chaque action de $51 donne droit au porteur, à la livraison, dans lui, dans ses limites payées de cette ville, à cinq (5) livres de glace à raison d'une piastre et cinquante cents par mois, ce qui équivaut à un cent par livre.

Voici les avantages de cet arrangement le consommateur qui est porteur de deux (2) actions aura 10 livres par jour) de détentant pale au moins 2 cents et demi par livre, c'est à dire 25 cents par jour ou $7 50 par mois. Il aurait la même quantité de glace, livre chaque $1 à 1 cent par livre, cotisation ..... $3 par mois

ce qui fait par mois, un économie de $4 50

Ce serait, pour huit mois de l'année, de $36

Ajoutez y un dividende annuel de 20 p 100 ..... $40

L'économie et le bénéfice sur employé $76

Ajoutez que les souscripteurs ne seront à $200 00 la Compagnie commencera les opérations. On reçoit de souscriptions jusqu'à ce que le montant soit de $300 000 ... Il est exigé dans le Prospectus l'attention des capitalistes et des hommes de science est appelée sur cette entreprise locale. Des livres de souscription sont ouvertes aux endroits indiqués plus haut et on peut se procurer des circulaires qui donneront aux porteurs leur droit d'entrer dans l'établissement situé à l'angle de la rue Tonnerre et Tchoupitoulas

Les soumissions, propriétaires nous connaissons ... les calculs qui figurent dans leurs prospectus parfaitement, après examen raisonnables et satisfaisants

HEBSLER LABARRE & CO.

On trouvera des livres de souscriptions et des circulaires au bureau de

MM A. Lucherem & Co, rue St Louis, Nos 16 et 18.
A la Cie C Assurance de la Ville d'Orléans, rue du Canal, No 111.

Au bureau de MM Pyke, Lapeyre & Bouchereau du Camp
do M Alexander Hire, rue Carondelet, No 31.
do M Geo W. West, rue Perdido, No 33.
do M A D Violet, rue Carondelet, No 2.
do M. Wm Dutton, agent de la Cie d'Assurance Mutuelle des Citoyens, rue des Magasins No 102.
do M. Robert White, agent de la Cie d'Assurance de Mutuelle, au coin des rue Carondelet et Champs Elysées.

10 oct—1m

CINQUIEME ET ET DERNIER ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A LA NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT à sa charte, cette compagnie publie l'état suivant—

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1865	$ 119,350 99
Savoir: Primes d'incendie	$ 60,000 00
Primes de mer	47,021 56
Primes de rivières	22,329 41
	$ 119,350 96
En moins Primes remboursées	$ 377 68
Risques non expirés	19,973 99
	19,350 09
Montant net des primes	$ 99,999 27
PERTES PAYÉES DANS L'ANNEE.	
Savoir: Pertes partielles, diverses	$ 3,568 51
Pertes sur les incendies	19,767 55
Pertes sur les rivières	1,750 00
	25,086 25
Réassurances	$ 2,486 25
Taxes du gouvernement, taxes municipales et autres	4,014 15
Frais, loyer, salaires, 10 p cent, intérêt en moins, &c	26,112 74
	67,617 67
Montant réel payé pour réclamations non réglées et dividende de scrip déclaré	$ 21,271 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets pour primes	$ 14,746 20
Dû pour primes et au vois de perception	19,987 21
Prêts garantis par actions et bons	4,000 00
Placé sur hypothèques	5,775 00
Placé sur bons d'Etat, de banque et autres bons	20,924 00
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle	8,110 00
En caisse	15,613 40
Propriétés foncières	6,386 70
Actions des chemins de fer de la ville	21,150 00
Billets de souscription	123,329 02
Total	$ 244,704 32

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par-devant l'soussigné, ville de la Nlle Orléans, Q'on se soussigné que ce 14 octobre 1865 par devant moi, soussigné, Juge de Paix dans et pour la susdite ville de la Nlle Orléans, se sont présentés E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W BAQUIÉ, Secrétaire.
ED MEUNIER, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer à ce jour d'intérêt sur les certificats de dépôts non encore payés aux porteurs des dites certificats ou à leurs ayant cause, à partir du deux cent huitième de novembre prochain, ou au moins de mars un dividende de scrip de trente pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 30 septembre 1865 et il sera émis des certificats pour le dit dividende de scrip, à partir du 15 décembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. B. Morison, W. S. Conner,
O. Bercier, Chas. Roman,
Charles J. Leeds, A. D. Uriel,
D. Bentley, Alf. Dubonde,
E. H. Harris, Chas. E. Remedes,
J. Lapene, E. Dordoiz,
D. Walters, D. P. Logan,
Thomas Ellis, J. Zentay,
George Relief, S. Cambon,
J. A. Bennaton, F. Del Sondis,
B. Farrachar, I. Dugas,
B. S. Fabian, G. J. Landry,
A. Baldwin, J. G. McLeary,
A. Thibaut, I. Eschenes,
William Hyl, A. Wadkinch,
M. Robert, A. Cabiro,
Magin Fuig. 15 oct—30

AVIS.

MM J. S. PLEITAS ayant cédé son bien magasin de Fournitures, composant Gapplinade de leur patronage et leur recommande du tabac pour.

M. Hte. Thomas depuis longues années connus dans cette ville, comme importateur de tous les produits de Bordeaux et de Marseille, fera tous ses efforts pour mériter la confiance de toute la clientèle de M. Pleitas, et prévient son ami et commissionnaire qu'ils pourront trouver chez lui un grand choix de tabac, de vins et toutes denrées de l'Ocean et toute marchandises d'Europe qui se rattachent à son genre d'affaire. 3 oct—1m

A VENDRE.

Une propriété COTONNIERE ET SUCRIERE, située dans la paroisse St Charles à trente deux milles en-dessous de la Nlle Orléans. Les ventes et certaines conditions seront ouvertes à la propriété. S'adresser sur les lieux, ou au bureau de l'Abeille.

BATEAUX A VAPEUR.

Pour les Attakapas,

En reliant avec le Chemin de Fer des Opelousas de la Nlle-Orléans,

Le bateau à vapeur TECHE, capitaine E B Tyldsley, sort de Brashear City tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des trains. Il part de la Nouvelle Iberie tous les DIMANCHES MARDIS et JEUDIS et touches aux principaux débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à

A S CRAPEMYRE
Rue de la Douane, No 62,
E MONTAGNE Jr.
Rue St Louis, No 21.

Pour les Attakapas.

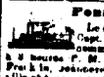

Le steamer du marchant INDIAN N. Capt. D. S. MCGAH (A. F. Trudeau commis) partira MARDI, 4 du courant, à 8 heures P. M. pour Patterson, Centreville, Franklin, Jeanerette, la Nouvelle-Iberie, Saint-Martinville et tous les points intermédiaires par la voie d'Atchafalaya. Le bateau à vapeur IRENE, du marchant Jean B. des comptes les d'assurance. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

H. HIRE,
25 Carondelet.

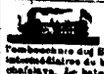

POUR LES OPELOUSAS—Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, poulitrement—Pour les Opelousas, Washington, Port Barre, Sarpy, Simmesport, Tombembec du Bayou Rouge, et tous les débarcadères intermédiaires du bayou Courtableau et de la rivière Atchafalaya. Le bateau à vapeur IRENE, du marchant et d'un faible tirant d'eau, capitaine G. Hinchley, commis M. Menniron. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE JR.,
Rue St Louis, No 21.
J. S. PAGAUD, agent d'assurances.
24 oct—1 m 9, Fulton street.

Jours de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir

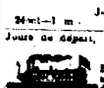

Pour Washington, Opelousas, Port Barré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la Rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur GLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis M. L. Melançon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour plus ample renseignements, s'adresser à

MERCREDIS, matin à 9 heures. Le GLEONA est complétement neuf, et excellente chambre et prendre du fret à aussi des prix que tout autre bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou

COMAUX & SUSLE, Agents,
Rue du Canal No 49.
Et BLANCHIN & GIRAUD,
84 Vieille Levée.
A. GAJAC, 9 St Louis.

VICKSBURG.

VICKSBURG—Paquebots réguliers entre Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Départ tous les MARDIS à 5 heures du soir—Le bateau à vapeur GEN J A QUITMAN, capitaine John W. Catonin, commis John T. Roberts et A. McVay.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur MAGENTA, du marchant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Harrison Baton Rouge le dimanche matin, à Natchez le distance, soir et à Vicksburg tous les samedis à 5 heures du midi dans le fleuve le 1er.

Ces paquebots prendront du fret et des passagers pour Memphis et la Rivière Yazoo avec le plus grand ménagement sur des paquebots de première classe à Vicksburg. Pas d'autre mode de supérieure sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sureté, et l'on trouve sur leurs tables tout ce que le marché peut offrir de mieux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLUS & GOODWYN, 9 rue Fulton.
HITE & MURDOCK 84 rue Gravier
A. SUTTON 7 rue Front
J. D. WILBANKS rue Tchoupitoulas. 15oct

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

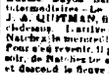

Paquebot hebdomadaire [illegible] Rouge à vapeur ANNAPOLIS [illegible] du Nord Fils.

Départ tous les SAMEDIS [illegible] PORT ADAMS et SHREVEPORT et MANSFIELD [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANK RANNIE, BELLEVUE et COSNAR MAR qui conjointement à la compagnie. On donne [illegible] pour toute la durée.

Pour fret et passage s'adresser à

GEO L. KOPS & BRO, agents
Rue de la Douane, No 62.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi.

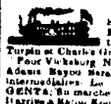

—Pour Fort Adams 2 fois par semaine—Fort Adams, Bayou Sara Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la Côte—Le bateau à vapeur, magnifique et fin marcheur, SARATOGA, Saint Aubin, commandant, et J. A. Richard et Harry M. Cridell commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY, No 5 Tchoupitoulas
Et SARATOGA fera comprendre à ses correspondances de la Rivière Rouge avec le Bayou de la Rivière Ouachita, ALICE, d'un faible tirant d'eau et recevra tous les BARRILS du frêt pour tous les points sur la rivière Ouachita jusqu'à Trinity, signant des connaissements avec le privilège de débarquement, et la profondeur de l'eau le permettant. 3oct—

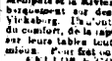

Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—Le beau bateau à vapeur MAGENTA, capitaine T. P. Leathers; commis E. A. Owen, White Turpin et Charles Grice.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur MAGENTA, du marchant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Harrison Baton Rouge le dimanche matin, à Natchez le distance, soir et à Vicksburg tous les samedis à 5 heures du midi dans le fleuve le 1er.

Ces paquebots prendront du fret et des passagers pour Memphis et la Rivière Yazoo avec le plus grand ménagement sur des paquebots de première classe à Vicksburg. Pas d'autre mode de supérieure sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sureté, et l'on trouve sur leurs tables tout ce que le marché peut offrir de mieux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLUS & GOODWYN, 9 rue Fulton.
HITE & MURDOCK 84 rue Gravier
A. SUTTON 7 rue Front
J. D. WILBANKS rue Tchoupitoulas. 15oct

Pour les Attakapas.

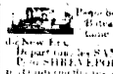

Le steamer du marchant INDIAN N. Capt. D. S. MCGAH (A. F. Trudeau commis) partira MARDI, 4 du courant, à 8 heures P. M. pour Patterson, Centreville, Franklin, Jeanerette, la Nouvelle-Iberie Saint-Martinville et tous les points intermédiaires par la voie d'Atchafalaya. Le bateau à vapeur IRENE, du marchant et d'un faible tirant d'eau, capitaine G. Hinchley, commis M. Menniron. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. MONTAGNE JR.,
Rue St Louis, No 21.
J. S. PAGAUD, agent d'assurances.
24 oct—1 m 9, Fulton street.

Jours de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir

Pour Washington, Opelousas, Port Barré et tous les débarcadères intermédiaires du Bayou Courtableau et de la Rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur GLEONA, capitaine Ch. Pickett, commis M. L. Melançon, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour plus ample renseignements, s'adresser à

MERCREDIS, matin à 9 heures. Le GLEONA est complétement neuf, et excellente chambre et prendre du fret à aussi des prix que tout autre bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou

COMAUX & SUSLE, Agents,
Rue du Canal No 49.
Et BLANCHIN & GIRAUD,
84 Vieille Levée.
A. GAJAC, 9 St Louis.

VICKSBURG.

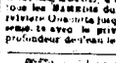

VICKSBURG—Paquebots réguliers entre Nouvelle-Orléans et Vicksburg. Départ tous les MARDIS à 5 heures du soir—Le bateau à vapeur GEN J A QUITMAN, capitaine John W. Catonin, commis John T. Roberts et A. McVay.

Pour Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur MAGENTA, du marchant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Harrison Baton Rouge le dimanche matin, à Natchez le distance, soir et à Vicksburg tous les samedis à 5 heures du midi dans le fleuve le 1er.

Ces paquebots prendront du fret et des passagers pour Memphis et la Rivière Yazoo avec le plus grand ménagement sur des paquebots de première classe à Vicksburg. Pas d'autre mode de supérieure sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sureté, et l'on trouve sur leurs tables tout ce que le marché peut offrir de mieux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLUS & GOODWYN, 9 rue Fulton.
HITE & MURDOCK 84 rue Gravier
A. SUTTON 7 rue Front
J. D. WILBANKS rue Tchoupitoulas. 15oct

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

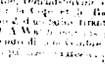

Paquebot hebdomadaire [illegible] Rouge à vapeur ANNAPOLIS [illegible] du Nord Fils.

Départ tous les SAMEDIS [illegible] PORT ADAMS et SHREVEPORT et MANSFIELD [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANK RANNIE, BELLEVUE et COSNAR MAR qui conjointement à la compagnie. On donne [illegible] pour toute la durée.

Pour fret et passage s'adresser à

GEO L. KOPS & BRO, agents
Rue de la Douane, No 62.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi.

—Pour Fort Adams 2 fois par semaine—Fort Adams, Bayou Sara Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la Côte—Le bateau à vapeur, magnifique et fin marcheur, SARATOGA, Saint Aubin, commandant, et J. A. Richard et Harry M. Cridell commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY, No 5 Tchoupitoulas
Et SARATOGA fera comprendre à ses correspondances de la Rivière Rouge avec le Bayou de la Rivière Ouachita, ALICE, d'un faible tirant d'eau et recevra tous les BARRILS du frêt pour tous les points sur la rivière Ouachita jusqu'à Trinity signant des connaissements avec le privilège de débarquement, et la profondeur de l'eau le permettant. 3oct—

Départ tous les MARDIS, à 5 heures du soir.

Paquebot réguliers du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White, commis Geo A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit et dessus, pendant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN A. STEVENSON, agent,
rue Front No. 7.
L. BAYHI, rue Bienville No 18, sur les.
ou à TITUS & GWARTNEY,
20 oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Paquebot régulier du bas du fleuve—Deux fois par semaine—Jour de départ tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur MYTIS STEPHENS, capitaine Leo. Bayhi, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. pour l'Isle des Prêtres et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. pour les Ports Jacksons et St-Philippe. Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY
Rue Tchoupitoulas No 3,
ou à PIMIN MARVINE
Rue de la Vieille-Levée, No 145

BAYOU SARAH.

PAQUEBOT DU BAYOU SARAH—Jours de départ—Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les points intermédiaires de la Côte.

Le superbe paquebot NINA SIMMES, capitaine W. S. Grantham, commis George Treadwell et Milner commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à

Le NINA SIMMES ayant pris des arrangements avec le capitaine Joseph Dufrey, du Bayou Lafourche, prendra du fret à chaque voyage, pour Thibodeaux et tous les débarcadères de la Bayou Lafourche, et diminue des connaissements pour le trajet d'où le bayou.

TITUS & GWARTNEY
Entrée: $10.
Les livres et les médecines sont en dehors du prix de passage.—Les enfants, à la voiture des gérants à demi prix. Les articles de luxe peuvent être fournis au Collège au prix de 50 p par an.

F. BENAUBRE, S. J.
Pour informations plus spéciales s'adresser à
F. FOURSINE & Co., agents,
Rue Nationale No 5 rue Nationale

MASSEY, COLLINS & CO.

NOUVEAU DRAUGHT ALE XX. DE PHILADELPHIE

C'est le meilleur ALE Nouveau qu'il y ait en ce marché. Il en est reçu par chaque arrivage de Philadelphie et de New York

Les souscriptions vendent par baril, demi baril, et en bouteilles, aux marchands, aux bateaux à vapeur aux buvettes, aux hôtels et aux familles.

En magasin et à vendre par

J. A. BLAFFER & Co

SEULS AGENTS,
(Successeurs de Wm Massey)
Rue Bienville, Nos 20 et 22, et
1er oct—1m. rue de la Nlle Levée, No 56.

GRAND EXPRESS DU NORD de l'Est et de l'Ouest.

Capital—Trois millions de piastres.

Bureau, à la Nlle-Orléans—Rue Carondelet, au coin de la rue Commune.

Cette ancienne Compagnie expédie journellement un Express pour ces les parts des Etats-Unis et des Canadas.

Elle a ouvert des bureaux à Galveston, Houston, Brownsville, San Antonio et d'autres points du Texas.

Elle se rolle, à New York, à l'Express de la Californie de Wells, Fargo & Co. et au Grand Express Européen pour toutes les parties de l'Europe.

Elle transporte, le plus promptement possible, l'argent, les paquets précieux et toute espèce de frêt. Le rêt prix au plus bas taux.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau de la Compagnie, au No 22 DE LA RUE CARONDELET.

A. LOCKWOOD, agent.
A B. SLAEK, surintendant. 29sep—1m

AVIS D'EXPRESS.

A. J. BALDWIN, du SOUTH LOUISIANA EXPRESS annonce à ses amis et au public qu'il a conclu un arrangement avec la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL, et qu'il est maintenant prêt à recevoir et expédier

LES LETTRES, L'ARGENT,
les PAQUETS DE VALEUR et les MARCHANDISES en Louisiane, à

Brashear City, Lafayette,
Pattersonville, Grand Côteau,
Centreville, Opelousas,
Franklin, Washington,
Jeanerette, La Nouvelle Ibérie,
St Martinville.

Pour les prix, s'adresser au bureau de la COMPAGNIE DE L'EXPRESS COMMERCIAL,
4 oct—1m Rue de la Commune, Nos 120 et 122

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'automne et d'hiver.

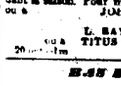

Pour aller au Lac et en revenir le même jour. 25 cents.

Pour aller à la station Grandlieu, 15 cents et autant pour revenir.

A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4½ h. A. M.	char à chevaux	5½ h. A. M.	char à vapeur
6½ do	do char à vapeur	7 do	do do
7½ do	do	8½ do	do do
9 do	do	9½ do	do do
10½ do	do	11½ do	do do
Midi	do	P M	do do
2 h P. M.	do	2½ do	do do
3½ do	do	4 do	do do
4½ do	do	5½ do	do do
6 do	do	6½ do	do do
		8½ do	do à cheval

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station Grandlieu doivent en prévoir le conducteur avant le départ du convoi.

O. PANDELY, surintendant

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.

Au coin des rues Baronne et Girod.

CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies et les opérations chirurgicales par les Dr Trudeau et Capdeville de la faculté de Médecine de Paris.

Le département pharmaceutique est confié à M. J. A. La Nouvelle, et devant en l'hôpital de la rue de Chartres.

Consultations de 10 heures à midi par le Dr Capdeville et de midi à 2 heures par le Dr Trudeau.

Consultations gratuites pour les pauvres. 30 sep—3m

INSTITUT ST-CHARLES, POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme E. Macé,

SUR LE CANAL, No. 104,

Vis-à-Vis de l'Opéra.

LES cours recommencent dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, il a été de l'ensemble, les études y sont sérieuses, profondes, et bien supérieures sont sous généralement mises par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont confiés, ou le sait, à des professeurs habiles.

Note—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, sous les soins de M A. Devin.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 19 sept—3m

INSTITUT St-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES,

275, rue Dauphine.

LE cours de musique vocale dans cette Institution se reprendra à partir de septembre sous la direction de Mme C Boudousquie—Mme E. Dorin ou Coulon' ère professeur si distingué cette branche de la musique, désire prévenir ses familles qu'elle ne saurait marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Lavillebeurre, aidée de Mme Hermann, professeur de piano.

La classe de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devront développer chez les demoiselles le goût de cet art si charmant, et aussi de rétablir Rabb.

L'intérêt et Louis, comme on le voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il vient acquise. Etudes complètes, éducation religieuse, morale et soutient au rapport avec les diverses d'Epouse et de la Mère.

Le local de l'Etablissement est trop connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la direction ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants jouissent dans le jardin de l'exercice et de l'air nécessaires à leur santé.

N. B.—Les élèves en dehors de l'Institut sont admises aux leçons de chant et de dessin. 29 août—2

INSTITUTION LOCQUET.

Pensionnat, demi pensionnat et externat,

POUR JEUNES DEMOISELLES,

139 et 201 rue du Camp, entre les rues Julie et St Joseph.

A réouverture des classes dans cette Institution le 4 aura lieu le lundi 4 septembre.

Comme par le passé, Mme Le Roy sera assistée par des professeurs de talent et de longue expérience dans les études des langues anglaise et française.

L'enseignement du piano sera continué par Mme F Locquet avec l'aide de professeurs émérites

Les parents et les tuteurs des nombreuses élèves de Mme Le Roy dans la ville que de la campagne jouissent manifesté le désir que leurs enfants continuent à rester au lieu, comme avant la guerre, sous les soins des principaux et tout les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur GENERAL J. A. QUITMAN, du marchant, part ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le bateau à vapeur Natchez Vicksburg le jeudi matin.

Pour Vicksburg Natchez, Grand Gulf, Rodney, Fort Adams Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur MAGENTA, du marchant, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus Harrison Baton Rouge le dimanche matin, à Natchez le distance, soir et à Vicksburg tous les samedis à 5 heures du midi dans le fleuve le 1er.

Ces paquebots prendront du fret et des passagers pour Memphis et la Rivière Yazoo avec le plus grand ménagement sur des paquebots de première classe à Vicksburg. Pas d'autre mode de supérieure sous le rapport du confort, de la rapidité et de la sureté, et l'on trouve sur leurs tables tout ce que le marché peut offrir de mieux. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

CELLUS & GOODWYN, 9 rue Fulton.
HITE & MURDOCK 84 rue Gravier
A. SUTTON 7 rue Front
J. D. WILBANKS rue Tchoupitoulas. 15oct

Compagnie de Bateaux de la Rivière Rouge.

Paquebot hebdomadaire [illegible] Rouge à vapeur ANNAPOLIS [illegible] du Nord Fils.

Départ tous les SAMEDIS [illegible] PORT ADAMS et SHREVEPORT et MANSFIELD [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

FRANK RANNIE, BELLEVUE et COSNAR MAR qui conjointement à la compagnie. On donne [illegible] pour toute la durée.

Pour fret et passage s'adresser à

GEO L. KOPS & BRO, agents
Rue de la Douane, No 62.

Jours de départ—MARDI, à 5 heures P. M. et SAMEDI, à midi.

—Pour Fort Adams 2 fois par semaine—Fort Adams, Bayou Sara Port Hudson, Baton Rouge, Donaldsonville, et tous les débarcadères de la Côte—Le bateau à vapeur, magnifique et fin marcheur, SARATOGA, Saint Aubin, commandant, et J. A. Richard et Harry M. Cridell commis, partira comme il est indiqué ci-dessus. — Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY, No 5 Tchoupitoulas
Et SARATOGA fera comprendre à ses correspondances de la Rivière Rouge avec le Bayou de la Rivière Ouachita, ALICE, d'un faible tirant d'eau et recevra tous les BARRILS du frêt pour tous les points sur la rivière Ouachita jusqu'à Trinity signant des connaissements avec le privilège de débarquement, et la profondeur de l'eau le permettant. 3oct—

Départ tous les MARDIS, à cinq heures du soir.

Paquebot réguliers du mardi—POUR VICKSBURG, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur GREY EAGLE, capitaine J. M. White, commis Geo A. Williams, partira régulièrement ainsi qu'il est dit et dessus, pendant la saison. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN A. STEVENSON, agent,
rue Front No. 7.
L. BAYHI, rue Bienville No 18, sur les.
ou à TITUS & GWARTNEY,
20 oct—1m rue Tchoupitoulas No 3

BAS DU FLEUVE.

Paquebot régulier du bas du fleuve—Deux fois par semaine—Jour de départ tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à 10 heures du matin.

Le beau bateau à vapeur MYTIS STEPHENS, capitaine Leo. Bayhi, partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. pour l'Isle des Prêtres et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. pour les Ports Jacksons et St-Philippe. Revenant en ville les JEUDIS et LUNDIS. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

TITUS & GWARTNEY
Rue Tchoupitoulas No 3,
ou à PIMIN MARVINE
Rue de la Vieille-Levée, No 145

BAYOU SARAH.

PAQUEBOT DU BAYOU SARAH—Jours de départ—Tous les LUNDIS à cinq heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin—Pour le Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines,